

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2205>



# Gervaise Knoff : Nos tee-shirts seront toujours plus résistants que leurs costards

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Congrès - Congrès de Rodez (2016) -



Publication date: dimanche 12 juin 2016

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

« Le Code du travail est l'ennemi n°1 des patrons », a dit Pierre Gattaz. Allons bon. Effectivement, le Code du travail c'est l'état de droit dans l'entreprise, un rempart contre la subordination totale de l'employé à son employeur.

Le gouvernement a fait le choix, après les lois Macron de 2015, de passer en force une loi qui est une étape de plus dans l'offensive contre les garanties collectives et le droit des salariés. Si vous avez aimé le 19ème siècle, vous allez adorer le 21ème !

Placer la négociation au niveau de l'entreprise, c'est simplement la mettre là où le rapport de force est le plus vulnérable. Comment imaginer que la négociation d'entreprise pourra peser en faveur des salariés quand le Code et les conventions de branche n'édicteront plus que des garanties minimales, voire facultatives ?

Si ce projet de loi vise d'abord à modifier le Code du travail, les agents de la Fonction publique sont concernés, par solidarité bien sûr, mais aussi par les régressions qui pourraient être transposées dans le secteur public. En effet, nombre de règles inscrites dans le statut de fonction publique sont la transposition de dispositions du Code du travail.

Devant cela, salariés, retraités, jeunes, précaires en sont à leur 3ème mois de mobilisation, à leur 8ème journée d'action, épaulés par une intersyndicale de 7 syndicats de salariés, étudiants et lycéens. Une forme nouvelle de mobilisation est apparue, via les réseaux sociaux et la mise en place un peu partout des « Nuits Debout ». Des lieux de débats et de réappropriation du politique dans son sens noble, de la transformation sociale que nous portons, et auxquels nous devons être attentifs et participatifs.

Reste la méthode... Pour satisfaire aux exigences du MEDEF, ce gouvernement choisit une nouvelle fois le déni de démocratie parlementaire par le recours au 49.3. C'est également l'offensive orchestrée par des médias entre les mains de milliardaires. Pierre Gattaz, celui qui en veut toujours plus, traite la CGT et les manifestants de « voyous » et de « terroristes » déniaient au passage le droit de grève.

Enfin, c'est une nouvelle conception du maintien de l'ordre qui laisse champ libre à la violence d'état, à tel point que le ministre de l'intérieur a dû saisir l'IGPN après la grave blessure d'un manifestant. Les empêchements de journalistes indépendants à faire leur travail sont devenus monnaie courante...

Tous ceux qui, comme nous, nous battons contre ce texte ont de quoi être fiers. En représentant les intérêts de tous, nous avons le soutien de la majorité de la population. La mobilisation contre le projet de loi travail s'amplifie et s'enracine durablement pour le retrait du projet de loi et l'obtention de nouveaux droits.

La votation citoyenne organisée par les 7 organisations syndicales doit permettre à tous les salariés, jeunes, privés d'emplois, retraités et citoyennes et citoyens de s'engager dans la mobilisation. Une nouvelle journée de mobilisation est annoncée : en route, mes camarades, pour un 14 juin puissant à Paris !

Et comme les communards l'ont chanté au 19ème siècle, en mai 1871 :

Oui mais !

Ça branle dans le manche,

Les mauvais jours finiront.

Et gare à la revanche

Quand tous les pauvres s'y mettront.